



# GUIDE PRATIQUE **BARCELONE**

Un guide pratique pour tout savoir sur votre installation à Barcelone.

Des informations indispensables pour une bonne organisation de votre séjour en Espagne.

Scannez le QR code et retrouvez la version en ligne de ce guide pratique.





### PARIS - BARCELONA - MADRID - MONTPELLIER - BORDEAUX

Droit des sociétés / Droit des contrats / Droit du travail / Droit immobilier /
Droit fiscal / Fusions et acquisitions / Droit de la distribution /
Droit de la propriété intellectuelle et industrielle / Contentieux

Le cabinet d'avocats de droit des affaires qui fait le lien entre la France et l'Espagne

El despacho de abogados de derecho de los negocios que establece vínculos entre España y Francia

> www.mbavocats.eu www.mbabogados.eu



# **Sommaire**

NIE	2
Padrón municipal	3
Certificat électronique	4
Inscription consulaire	5
Carte sanitaire	6
Le système scolaire espagnol	8
Le système scolaire français	9
Logement	10
Internet & Téléphonie	11
Immatriculation du véhicule	12
Permis de conduire	13
Fiscalité	14
Compte bancaire et assurances	16
Entreprendre	18
Recherche d'emploi	19
Retraite	20
Décès	21
Annuaire des professionnels francophones	22
Santé	22
Immobilier & installation	23
Enfance	25
Conseil fiscal, juridique, patrimoine	26
Coaching	27
Gastronomie française	28
Bars & Restaurants français	28
Beauté, shopping	29
Cinémas V.O.	30
Librairies	30
Entreprendre	31
Organismes français	32

**Attention :** les indications de ce guide reflètent les démarches requises en l'état actuel de la législation (juin 2022). À noter que la crise du Covid-19 a affecté le déroulement d'un certain nombre de démarches présentielles, allongeant notamment les délais pour obtenir des rdv avec l'administration.

Cet ouvrage a été tiré à 5.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les points de passage de la communauté française.

Rédaction : Perrine Laffon / lepetitjournal.com Espagne

Parte de la imagen de la portada



### NIE

Le **Numéro d'Identité d'Étranger** (NIE) est indispensable pour pouvoir réaliser toutes les démarches administratives et les actes de la vie courante en Espagne. Obligatoire, personnel et unique, il permet de s'enregistrer officiellement comme résident étranger en Espagne. Il est nécessaire à tout Français expatrié en Espagne pour pouvoir ouvrir un compte bancaire, signer un contrat de travail, s'inscrire à la Sécurité sociale, pour souscrire un abonnement téléphonique,... Le NIE est composé de deux lettres intercalées de sept chiffres. Il ne substitue pas le document national d'identité français qui vous sera toujours demandé en plus du NIE pour justifier votre identité.



A noter : Le NIE avec *Certificado de registro de ciudadano* est obligatoire pour tout citoyen européen s'installant en Espagne pour plus de 3 mois. Les citoyens européens qui séjournent en Espagne moins de 3 mois peuvent solliciter un NIE non-résident provisoire s'ils ont besoin de réaliser des actes administratifs en Espagne.

### Démarche à suivre pour l'obtenir :

La demande de NIE de résidence permanente doit être formulée à la Direction Générale de la Police. Un rendez-vous doit être obligatoirement pris sur le site de l'administration publique :

https://sede.administracionespublicas.gob.es/pagina/index/directorio/icpplus ou https://icp.administracionelectronica.gob.es/icpplustiem/

Sélectionnez "Barcelona" et "Certificados UE" dans le menu déroulant pour lancer la procédure. Les délais d'obtention d'un rdv sont parfois de plusieurs semaines, mieux vaut anticiper la demande.

### Les documents à fournir au rdy :

- Justificatif du rdv que vous recevrez par mail
- Le formulaire EX-15 disponible sur la page du gouvernement :

 $https://sede.policia.gob.es/portal Ciudadano/sede\_electronica/extranjeria/EX15.pdf$ 

- Original et photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport français
- Le formulaire 790-012 rempli, à télécharger sur le site https://sede.policia.gob. es/Tasa790\_012/. Il justifie le paiement de la taxe qui devra être réglée auprès de n'importe quelle banque (près de 10 € en 2022).
- Les documents justificatifs de votre demande de résidence en Espagne : contrat de travail et certificat de l'employeur de prise en charge par la Sécurité sociale ou inscription au "censo de actividades" pour les entrepreneurs, certificat d'inscription à l'université pour les étudiants, ou justificatifs de revenus suffisants pour résider en Espagne sans travailler.



**Attention :** Les rendez-vous sont nominatifs, et ne concernent qu'une personne adulte à la fois. Il est indispensable de se présenter personnellement, même pour les enfants.

# Padrón municipal

Le "Padrón municipal" correspond à la procédure administrative d'enregistrement sur le registre municipal de recensement. Toute personne résidant dans une ville espagnole doit s'inscrire sur le padrón de sa ville de résidence, quelque soit sa nationalité. L'enregistrement (empadronamiento) est la seconde démarche administrative indispensable lors de votre installation en Espagne après la demande de NIE. La formalité est obligatoire et gratuite. Comme en France, le padrón doit être renouvelé à chaque déménagement.

### Pour s'inscrire

Vous devez prendre contact avec la mairie de Barcelone pour effectuer la démarche : https://ajuntament.barcelona.cat/ca/

### En ligne:

- Cliquez ensuite sur l'onglet "Tràmits", puis dans le menu "Temes", sélectionnez "Padró d'habitants", puis "Inscripció" et sélectionnez "Alta al Padró Municipal d'Habitants de la ciutat de Barcelona".
- Cliquez sur "Inicieu el tràmit".
- Remplir le formulaire de demande en ligne avec vos données personnelles. Une fois validé, vous recevrez par courrier à votre domicile un formulaire à remplir ainsi que la liste des pièces à fournir. Vous aurez alors un mois pour envoyer les documents demandés. Vous recevrez ensuite le certificat d'inscription au padrón par courrier.

À noter : les personnes utilisant le certificat électronique en Espagne pourront réaliser tout le processus en ligne en scannant les documents.

Vous pouvez également réaliser le processus d'enregistrement de manière présentielle en prennant rdv au préalable sur : https://seuelectronica.ajuntament.barcelona.cat/oficinavirtual/ca/ tramit/20100001515

### Quels sont les documents à fournir?

- Passeport ou carte d'identité nationale française.

- Pour les enfants, leurs passeports ou cartes d'identité en plus des documents des parents, ainsi que le livret de famille si l'enfant a moins de 14 ans.

- Si vous êtes propriétaire : écriture de propriété ou contrat privé d'achatvente inferieur à un an, où apparaît votre nom en qualité de propriétaire, ou acte d'acceptation d'héritage dans le cas d'un bien immobilier hérité.
- Si vous êtes locataire : contrat de location ou quittance de loyer (de moins de 6 mois).
- Si vous êtes hébergé, vous devez présenter une attestation d'hébergement signée de la personne chez qui vous vivez, accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité du logeur.



À noter : Les documents demandés seront acceptés en langue espagnole. Dans le cas d'actes rédigés en français, vous devrez les faire traduire par un traducteur certifié avant de les présenter au bureau d'enregistrement.



# Certificat électronique

Le certificat électronique (certificado digital en espagnol) est un outil numérique qui vous permet de réaliser de nombreuses démarches administratives en ligne en toute simplicité sans avoir à vous déplacer. Ce certificat permet de gagner du temps en évitant les visites et l'attente dans les centres administratifs. Il s'agit d'un document numérique qui atteste votre identité, authentifiée par un organisme officiel. Le certificat électronique accrédite votre identité sur Internet, et vous permet ainsi de réaliser toute sorte de démarche auprès de l'administration publique, à distance. Il est demandé pour les actes auprès des impôts, de la Sécurité sociale, ou encore pour signer numériquement des documents officiels.

### Étape 1 : Configurer son navigateur internet

Le certificat numérique peut être installé sur les systèmes d'exploitation Windows, Mac ou Linux. Pour réaliser une demande, vous devez vous assurer d'avoir la dernière version de l'un des navigateurs suivants : Mozilla Firefox, Google Chrome, Microsoft EDGE, Opera ou Safari. Retrouvez sur cette page (https://www.sede.fnmt.gob.es/certificados/persona-fisica/obtener-certificado-software/configuracion-previa) toutes les informations pour configurer votre navigateur avant de réaliser la demande.

### Étape 2 : Faire la demande de certificat en ligne

La demande de certificat se fait auprès de la Fabrique Nationale de Monnaie et de Timbre espagnole (FNMT). Il faut d'abord télécharger le logiciel créé spécifiquement par la FNMT pour obtenir ses codes d'accès. Vous trouverez les liens pour télécharger le logiciel sur Windows, Mac ou Linux sur cette page (https://www.sede.fnmt.gob.es/descargas/descarga-software/instalacion-software-generacion-de-claves). Une fois l'outil téléchargé :

- Se rendre sur le site de la FNMT http://www.fnmt.es
- Cliquer sur "Obtenga/renueva su certificado digital".
- Cliquer sur "Persona física" puis sur "Obtener Certificado software".
- Dans le menu latéral, sélectionner "Solicitar certificado".
- Complétez vos informations personnelles : numéro de NIE, nom, et adresse email.
- Cliquer sur le lien pour accepter les conditions puis cliquer sur "Enviar petición".
- Vous recevrez alors par mail un code qui vous sera nécessaire pour valider la demande.

### Étape 3 : Faire valider son identité

Pour obtenir votre certificat numérique, il vous faudra vous présenter auprès de l'administration espagnole afin de confirmer votre identité. Il s'agit de la seule démarche présentielle à réaliser, indispensable pour valider le processus.

Vous devez vous adresser à un bureau d'enregistrement, généralement la Sécurité sociale ou l'hôtel des impôts dont vous dépendez.

Liste disponible ici: http://mapaoficinascert.appspot.com/

### Étape 4 : Télécharger le certificat

Une fois l'identité accréditée dans un bureau officiel, il est alors possible de récupérer son certificat numérique en se connectant depuis le même ordinateur et avec le même navigateur web que lors de la demande.

- Retourner sur le site de la FNMT et cliquer sur "Descargar certificado" dans le menu latéral (Obtenga/renueva su certificado digital Persona física Obtener Certificado software Descargar certificado)
- Compléter le formulaire avec son NIE, nom et code de demande.
- Accepter les conditions et cliquer sur "Descargar Certifcado".
- Exporter le certificat et conserver une copie de sécurité.

# **Inscription Consulaire**

Si vous vous installez en Espagne pour une durée de plus de 6 mois, vous êtes invité à vous inscrire sur le registre des Français établis hors de France. L'inscription est gratuite, valable 5 ans et peut être renouvelée. La démarche n'est pas obligatoire mais vivement recommandée : vous enregistrer auprès des autorités françaises locales vous permettra non seulement de prouver que vous résidez à l'étranger (et permettra à l'Ambassade de contacter vos proches en cas d'urgence), mais cela facilitera aussi vos formalités administratives, comme la délivrance de documents d'identité, l'obtention de certificats administratifs, l'inscription sur la liste électorale consulaire, la légalisation d'actes, les demandes de bourses d'études....

### Pour s'inscrire

Vous devez remplir le dossier d'inscription en ligne au registre des Français à l'étranger https://barcelone.consulfrance.org/Inscrivez-vous-au-registre-des-Francais-de-l-etranger et scanner les documents demandés. L'attestation d'inscription ainsi que la carte d'inscription consulaire seront enregistrées dans le porte-documents service-public.fr et pourront être imprimées dès que vous en aurez besoin.



À noter: Les personnes ne disposant pas de connexion internet devront prendre contact avec le Consulat de France à Barcelone, du lundi au vendredi de 9h à 13h, Ronda Universitat, 22 Bis, 4°. Tél.: (0034) 932 703 000 ou info@consulfrance-barcelone.org

### Documentation à fournir

- Carte d'identité ou passeport français en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans.
- Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire : enregistrement auprès de votre mairie (padrón) ou facture (de téléphone, gaz ou électricité) ou quittance de loyer ou titre de propriété de moins de 6 mois.
- Photo d'identité récente, tête nue, prise de face.



Inscriptions sur les listes électorales consulaires: un répertoire électoral unique géré par l'Insee permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs peuvent s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Pour plus d'informations, rdv sur France Diplomatie: www.diplomatie.gouv.fr.



# **Carte sanitaire**

En tant que Français établi en Espagne, vous devez justifier de votre résidence dans le pays et de votre participation au système de cotisations sociales pour pouvoir bénéficier de la couverture médicale espagnole et disposer de la carte sanitaire. **Il existe trois possibilités** pour être couvert par la Sécurité sociale : avoir un contrat de travail ou être inscrit comme travailleur indépendant ; être inscrit comme demandeur d'emploi en Espagne après avoir travaillé en Espagne ; être bénéficiaire d'une pension versée par un organisme espagnol.



Les Français établis en Espagne ou ceux qui souhaitent s'y installer (actifs comme retraités) doivent **demander le formulaire S1** auprès de l'organisme d'Assurance maladie de leur précédente affiliation. Ce document est à demander à la Caisse primaire d'assurance maladie du dernier lieu de résidence en France pour les

actifs et auprès de la Caisse délivrant la pension pour les retraités. Le formulaire S1 permet de s'inscrire auprès des organismes de santé du pays de l'Union européenne dans lequel l'intéressé réside, lorsque ce dernier est assuré dans un autre pays. C'est notamment souvent le cas des travailleurs détachés, des retraités, des fonctionnaires et des personnes à leur charge.

### Pour bénéficier de la carte sanitaire espagnole, il faut :

- Être en mesure de justifier d'une des trois conditions mentionnées ci-dessus.
- Disposer du NIE.
- Disposer du "padrón".

Il est nécessaire de demander personnellement l'inscription sur les registres de santé **3 mois après l'entrée sur le territoire espagnol.** 

### Documents à présenter :

- Le formulaire d'affiliation TA.1, à télécharger sur le site de la Sécurité sociale https://www.seg-social.es/wps/portal/wss/internet/Trabajadores/Afiliacion/10817/31190/572
- Une pièce d'identité + photocopie.
- Le NIE + photocopie.

### Où effectuer la démarche?

Au bureau de la Trésorerie Générale de la Sécurité sociale de votre domicile ou du siège de l'entreprise vous employant. Liste de tous les bureaux de Barcelone ici : https://sede.seg-social.gob.es/wps/portal/sede/sede/Ciudadanos/cita+previa+para+pensiones+y+otras+prestaciones/13cita+previa+para+pensiones+y+otras+prestaciones

Si vous disposez d'un certificat électronique, vous pouvez accéder au service "Attribution de numéro de Sécurité sociale" via le Bureau Électronique de la Sécurité sociale https://sede.seg-social.gob.es/



Les étudiants ou stagiaires français se rendant en Espagne opteront plus facilement pour la **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) :** délivrée par la Caisse primaire d'assurance maladie, elle est valable pour une durée d'un an. Sur simple présentation de la CEAM, il est possible de

bénéficier des soins et de demander le remboursement des frais engagés dans le service public lors du séjour ou dès le retour en France. **Attention**: la CEAM n'est pas valable si le but du séjour est d'aller se faire soigner.



# AVEC QUGQN

# VOTRE CONSULTATION DIRECTEMENT PAYÉE PAR VOTRE ASSURANCE SANTÉ

Eugen conçoit des solutions d'assurance santé spécialement pensées pour les Français qui résident à l'étranger.





en partenariat avec



# Le système scolaire espagnol

En Espagne, l'école publique est gratuite jusqu'à l'université et obligatoire de 6 à 16 ans. Les heures de cours s'étalent généralement de 9h à 16h, avec une pause d'une heure pour déjeuner. L'année académique démarre mi-septembre pour se terminer mi-juin.

Il existe trois groupes d'établissements : écoles publiques (colegios públicos), écoles privées financées par des fonds publics (colegios concertados) et écoles privées (colegios privados). Les écoles publiques sont laïques, gérées par l'État et les administrations locales, et proposent tous les niveaux du cursus scolaire obligatoire. Leur nombre de places est limité et il faut répondre à certains critères (proximité géographique,...) pour y être inscrit. Les écoles privées financées par l'État jouissent d'une plus grande liberté de gestion, mais doivent respecter certaines conditions (nombre d'élèves par classe, dates...). Elles sont financées en partie par les frais de scolarité. Enfin, les écoles privées sont des entreprises d'enseignement privées financées exclusivement par les frais de scolarité.

Les différents niveaux du système éducatif espagnol sont *l'educación infantil* (non obligatoire de 0 à 6 ans), *l'educación primaria* (obligatoire de 6 à 12 ans), *l'educación secundaria* obligatoria appelée ESO (de 12 à 16 ans), et le *bachillerato* (de 16 à 18 ans). Au-delà, les étudiants peuvent suivre une FP (formation professionnelle) ou des études universitaires.



**Programme BachiBac :** permet la double délivrance des diplômes du Baccalauréat et du *Bachillerato*. Le cursus et les programmes ont été établis conjointement par les ministères français et espagnol de l'Éducation nationale, en langue, littérature française et en histoire-

géographie. Les diplômés béneficient des mêmes conditions d'accès au parcours universitaire espagnol et des mêmes droits d'inscription dans le système universitaire français. Les élèves diplômés sont ainsi accrédités d'un niveau B2 en français selon la notation de référence européenne.

Liste des 120 établissements proposant cette modalité en Espagne, dont une cinquantaine à Barcelone, ici : https://www.educacionyfp.gob.es/mc/bachibac/centros-bachibac/centros-espana/cataluna/barcelona.html



**Bilinguisme :** Le catalan est la langue normalement utilisée pour communiquer et apprendre dans le système éducatif en Catalogne. Les cours sont donc dispensés en catalan, mais le castillan est également enseigné comme langue officielle, de sorte qu'à la fin de sa scolarité, chaque élève

domine les deux langues, et généralement une langue étrangère en complément. Les élèves qui intègrent le système éducatif catalan et qui ne domineraient pas l'une des deux langues officielles ont le droit de recevoir un accompagnement personnalisé.

### **Label FrancEducation**

Le LabelFrancÉducation est attribué par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d'excellence bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français, conformément au programme officiel du pays d'accueil. Retrouvez les établissements concernés en Espagne ici : https://www.labelfranceducation.fr/fr/etablissements?country=es&page=2

# Le système scolaire français

Il existe en Catalogne des écoles, collèges et lycées homologués par le ministère de l'Éducation nationale qui dispensent un enseignement conforme aux programmes français et permettent de suivre une scolarité sans rupture, de la Maternelle à la Terminale. Les inscriptions sont gérées localement par les établissements scolaires : il est donc indispensable de se renseigner directement auprès de chacun d'eux pour connaître les modalités d'inscription.

### Comment s'inscrire?

Les inscriptions sont gérées par les établissements et ont lieu de façon très anticipée. Il faut se renseigner dès l'automne précédent l'année de rentrée scolaire.

Des **bourses scolaires** peuvent être accordées sous conditions de ressources et en fonction de la situation patrimoniale du demandeur, pour les élèves de nationalité française résidant avec au moins un de leurs parents en Espagne, et scolarisés dans un établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale (votre inscription au registre des Français établis hors de France et celle de votre enfant est nécessaire). Les demandes doivent être formulées au consulat de votre circonscription en Espagne. La demande de bourse et l'inscription auprès de l'établissement scolaire sont deux formalités indépendantes.

### Les bourses s'adressent aux familles remplissant les conditions suivantes :

- Aux élèves de nationalité française qui résident dans la circonscription consulaire de Catalogne, Aragon ou Baléares.
- Aux familles inscrites auprès du Consulat, au Registre mondial des Français établis hors de France : demandeur (père, mère ou tuteur) et élève.
- Aux enfants âgés au minimum de 3 ans au 31 décembre de l'année de rentrée scolaire.
- Aux enfants scolarisés dans un établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale.
- Aux familles dont les conditions de ressources et la situation patrimoniale correspondent aux critères d'attribution.

Retrouvez le formulaire de demande de bourse et l'ensemble des pièces justificatives à fournir sur le site du Consulat :

https://barcelone.consulfrance.org/-Bourses-scolaires-413-

### Liste des établissements français en Catalogne :

Lycée français de Barcelone www.lfb.es École Ferdinand de Lesseps www.lesseps.net Lycée français de Gavá Bon Soleil www.bonsoleil.es

Marguerite Yourcenar Collège français international de Reus www.cfreus.net Lycée français Bel-Air www.ecole-belair.com

Plus d'informations sur les établissements français d'Espagne www.efep.es



# Logement

Le marché de l'immobilier autour de Barcelone attire de nombreux acheteurs à la recherche d'une résidence sous le soleil méditerranéen. Voici quelques conseils pour ne pas faire d'erreur dans votre démarche.

### Le choix de l'agent immobilier et de l'avocat

En Espagne, le métier d'agent immobilier n'est pas règlementé. Il est donc conseillé de **choisir un agent référencé auprès des regroupements professionnels de gestion immobilière** (API : *Agente de Propiedad Inmobiliaria*, ou GIPE : *Gestor Intermediario en Promociones de Edificaciones*). Il n'y a pas de plafond légal de commissions, chaque agence est libre d'appliquer les taux qu'elle souhaite. **Récupérez le numéro de licence** de votre agent immobilier pour vérifier qu'il est bien enregistré auprès des professionnels reconnus.

D'autre part, **le recours à un avocat est essentiel** afin d'être bien accompagné juridiquement dans son projet d'investissement. Seul ce professionnel indépendant pourra vous donner un avis objectif sur le contrat.



**Conseil :** En Espagne, le métier d'agent immobilier n'est pas règlementé. Il est donc conseillé de choisir un agent référencé auprès des regroupements professionnels de gestion immobilière (API : *Agente de Propiedad Inmobiliaria*, ou GIPA : *Gestor Intermediario* en *Promociones de EdiFlcaciones*). Il n'y a pas de plafond légal de

commissions, chaque agence est libre d'appliquer les taux qu'elle souhaite. Récupérez le numéro de licence de votre agent immobilier pour vérifier qu'il est bien enregistré auprès des professionnels reconnus.

D'autre part, le recours à un avocat est essentiel afin d'être bien accompagné juridiquement dans son projet d'investissement. Seul ce professionnel indépendant pourra vous donner un avis objectif sur le contrat.

### La procédure d'achat. Trois étapes :

- Réservation du bien immobilier via le versement d'un acompte. Les personnes ne résidant pas en Espagne devront demander un NIE non résident et ouvrir un compte bancaire en Espagne. Généralement cette réservation est signée au nom du vendeur par l'agent immobilier lui-même.
- **Signature d'un compromis de vente** avec le vendeur (*"contrato privado de compraventa"* ou *"contrato de arras"*), qui reprend tous les éléments relatifs au bien et aux parties du contrat. Il doit comporter une clause selon laquelle, en cas de rétractation du vendeur, une indemnité sera versée à l'acheteur.
- **Signature devant notaire de l'acte de vente** authentique (*"la escritura"*), et récupération des clefs contre paiement du bien. La répartition des frais de procédure doit être clairement définie dès la création du compromis de vente.



**La location :** Pour louer, on vous demandera une caution (1 ou 2 mois de loyer) ainsi que des garanties : "nómina" (bulletin de salaires) ou "aval" correspondant souvent à une garantie de votre banque ou de votre employeur. Commencez vos recherches sur les principaux sites spécialisés en Espagne : www.idealista.com; www.habitaclia.com; www.enalquiler.com; www.fotocasa.es; www.easypiso.com

# Internet & Téléphonie

En Espagne, de nombreux opérateurs vous proposent désormais comme en France des packs mensuels regroupant une ligne de téléphonie mobile, une ligne de téléphonie fixe, un accès internet et des bouquets de chaines de télévision. Les prix de ces packs sont par contre globalement supérieurs à ceux pratiqués en France.

Lors de votre arrivée en Espagne, mieux vaut bien comparer les offres et les tarifs entre opérateurs de téléphonie et d'internet. Sachez que les prix sont généralement annoncés sans la TVA. Le principal opérateur de téléphonie fixe d'Espagne est Telefónica. De nombreux autres opérateurs et leurs filiales vous proposent des offrent à des prix variés : MásMovil, Vodafone, Orange, Jazztel, Amena, Lowi (low cost Vodafone), Tuenti, Movistar, Yoigo, República Móvil, Quantis...



Vous trouverez sur le marché des offres de téléphonie mobile avec forfait illimité, mais aussi des offres avec consommation limitée, des offres conçues pour les gros consommateurs de données mobiles, ainsi que des options pour appeler régulièrement à l'étranger auprès de certains operateurs.

Depuis juin 2017 le roaming n'est plus payant en Europe : il n'y a en théorie pas de surcoût à l'utilisation du téléphone mobile dans l'un des 27 pays de l'UE.



En Espagne, l'application WhatsApp est utilisée pour envoyer des messages au quotidien : elle permet également d'appeler à l'étranger gratuitement. L'application Skype est une autre alternative gratuite pour réaliser des appels audio et vidéo à l'étranger.



# Immatriculation du véhicule

Si vous emménagez près de Barcelone avec votre véhicule personnel, vous devrez changer vos plaques d'immatriculation pour des plaques espagnoles. Les véhicules privés doivent en principe être immatriculés dans le mois suivant l'installation dans le pays. Commencez les démarches au plus vite, car les tâches à réaliser sont nombreuses et passent par plusieurs rdv (DGT, ITV,...) parfois longs à obtenir. Attention: il faudra un NIE de résident (certificado de residencia) pour effectuer les démarches.

### 1- Passer le contrôle technique

Le véhicule doit passer le **contrôle technique** espagnol, appelé ITV, dans un des centres proposant cette prestation, en précisant qu'il s'agit d'un **changement de domicile à l'intérieur de l'UE, et non d'une importation.** 

Prévoir les pièces suivantes : padrón, NIE, carte grise, facture ou contrat de vente du véhicule et le Certificat de Conformité Européen (document qui vous est normalement remis le jour de l'achat du véhicule).

### 2- Effectuer la demande d'immatriculation

Prendre rdv avec la *Jefatura Provincial de Tráfico* sur https://sede.dgt.gob.es/es/# Cliquer sur "Vehículos" et "Matriculaciones de vehículos". Sélectionner "Matriculación de vehículos nuevos y vehículos provenientes del extranjero" pour accéder à la procédure détaillée.

**Deux possibilités s'offrent à vous :** vous pouvez réaliser toute la procédure à distance par internet, il vous faut pour cela disposer d'un certificat digital ou d'un DNI électronique. Vous pouvez aussi réaliser la procédure de manière présentielle en vous rendant aux bureaux de la DGT (*Dirección General de Tráfico*). Il vous faut pour cela prendre rdv au préalable en ligne sur cette page https://sede.dgt.gob.es/es/otros-tramites/cita-previa-jefaturas/index.shtml ou en téléphonant au 060.

**Jefatura provincial de Barcelone :** Gran Vía de les Corts Catalanes, 184. Informations: 060 ou 93 29 86 500

Vous devrez présenter les pièces suivantes lors de votre rdv ou de votre procédure en ligne :

- Le formulaire de demande téléchargeable sur le site de la DGT (https://sede.dgt.gob.es/sede-estaticos/Galerias/modelos-solicitud/01/Mod.01-ES.pdf
- Certificat de contrôle technique espagnol (ITV).
- Carte grise du véhicule.
- Facture d'achat originale ou contrat de vente avec traduction certifiée.
- Formulaire et justificatifs du paiement de la taxe obligatoire pour l'immatriculation du véhicules : il peut s'agir "modelo 576", "modelo 06" ou du "modelo 05" selon les type de véhicule. Vous pouvez télécharger les formulaires correspondant sur le site de l'administration fiscale (https://sede.agenciatributaria.gob.es/Sede/procedimientoini/G502.shtml)
- Justificatif du paiement de l'IVTM: (Impuesto sobre Vehículos de Tracción Mecánica). Cette taxe municipale doit être payée à la oficina de Atención al Ciudadano la plus proche de votre domicile. Les tarifs varient selon la commune et la puissance fiscale du véhicule. N'oubliez pas d'imprimer le justificatif de paiement.
- Carte nationale d'identité ou passeport + NIE du conducteur.



Pour faire la **demande d'exonération** de l'impôt sur le véhicule de l'année en cours, il vous faudra une attestation de changement de résidence, délivrée par le Consulat et faisant apparaitre votre résidence en France au cours des 12 derniers mois consécutifs. Il faut la présenter à la "Agencia Estatal Tributaria" (www.aeat.es) **dans les 60 jours** suivant l'entrée du véhicule en Espagne.

# Permis de conduire

La directive européenne n°2006/126/CE de 2015 oblige tout citoyen de l'Union européenne circulant et résidant en Espagne depuis au moins deux ans à renouveler son permis de conduire s'il est titulaire d'un permis à durée indéterminée (comme les permis français). La règlementation espagnole oblige la possession d'un permis de conduire de modèle européen d'une durée de validité maximale de 10 ans.





En Espagne, les conducteurs sont soumis à un examen médical justifiant de leur capacité à conduire pour pouvoir obtenir et renouveler leur permis de conduire. Il est obligatoire de renouveler le permis et l'examen médical correspondant tous les 10 ans pour les moins de 65 ans, et tous les 5 ans à partir de 65 ans.

# Vous devez faire la demande de changement de permis ("canje") auprès de la DGT (Dirección General de Tráfico):

- Il vous faut d'abord obtenir un **Relevé d'Information Restreint** auprès de l'administration française pour permettre l'échange du permis de conduire français contre un permis local. Le conducteur doit faire parvenir directement à la préfecture française par courrier postal un formulaire de demande de RIR complété (à télécharger sur le site du Consulat : onglets "Vos formalités" puis "Permis de conduire"), ainsi que les pièces justificatives nécessaires (copie recto-verso du permis, copie d'une pièce d'identité et une preuve de résidence à Barcelone).
- Télécharger et compléter le formulaire de demande de changement de permis (https://sede.dgt.gob.es/sede-estaticos/Galerias/modelos-solicitud/03/Mod.03-ES.pdf), disponible sur https://sede.dgt.gob.es/es/permisos-de-conducir/, onglet "Permisos de conducir", puis "Canje de permisos de conducir (homologación)
- Payer la taxe 2.3 correspondante (27,70 euros), soit en ligne à travers l'application de la DGT, soit en vous rendant directement à votre agence bancaire.
- Se rendre à un "Centro de Reconocimiento de conductores" pour passer le contrôle médical. Retrouvez la liste des centres homologués sur www.dgt.es
- Prendre rdv auprès des bureaux de la DGT de votre domicile : https://sedeapl.dqt.gob.es/WEB\_NCIT\_CONSULTA/solicitarCita.faces
- -Se rendre au rdv avec vos papiers d'identité et NIE + photocopies ; votre permis de conduire original ; un justificatif de domicile (padrón) ; le certificat médical obtenu ; le justificatif de paiement de la taxe ; une photo d'identité au format 32 x26 mm.

### Bureaux de la DGT à Barcelone :

Gran Vía de les Corts Catalanes, 184.

Tél: 932 986 500 / Information générale: 060



# **Fiscalité**

Il existe une **convention franco-espagnole** afin d'éviter la double imposition pour les résidents français en Espagne. Cet accord binational repose sur deux critères pour la répartition des compétences fiscales : l'État de la source des revenus et l'État de résidence du bénéficiaire. Il existe des revenus imposables à la source, d'autres dans l'Etat de résidence du contribuable, et certains dans les deux Etats. Lorsque de ce fait les mêmes revenus sont imposables deux fois, l'Etat de résidence du contribuable est tenu d'appliquer la clause conventionnelle d'élimination des doubles impositions. Vous pouvez consulter la convention fiscale franco-espagnole sur :

www.ambafrance-es.org/Convention-fiscale-franco

### L'impôt sur le revenu : IRPF

Les revenus que vous tirez de vos activités en Espagne doivent normalement être imposés en Espagne s'il s'agit de votre pays de résidence, même s'il existe des exceptions (pensions françaises,...). La notion de résidence fiscale est définie sur la base de la durée du séjour sur le territoire espagnol, qui doit être de **plus de 183 iours** au cours de l'année civile.

### Pour réaliser sa déclaration

Durant la campagne annuelle de déclaration, demandez d'abord votre "Borrador fiscal", l'équivalent de la déclaration pré-remplie, en vous identifiant sur la page : www.agenciatributaria.es



**Le Modelo 720** Depuis 2013, les résidents fiscaux en Espagne sont tenus de déclarer l'ensemble de leurs biens et droits possédés à l'étranger dont la valeur globale excède 50.000 euros. Présentée grâce au "modelo 720", il s'agit d'une déclaration d'information obligatoire, mais non d'un impôt. En cas de non-déclaration, de

déclaration tardive ou erronée, la sanction financière était jusqu'à présent plutôt sévère. Mais attention: depuis le 27 janvier 2022, la Cour de justice de l'Union européenne interdit à l'Espagne d'appliquer des sanctions pour ne pas avoir déclaré ses biens possédés à l'étranger. Cependant le modèle 720 n'a pas disparu pour le moment, et doit toujours être présenté pour l'exercice fiscal en cours.



La fiscalité des résidents français en Espagne et les règles générales d'imposition sont ponctuées d'exceptions et de cas particuliers. Il est donc vivement conseillé de consulter l'espace dédié sur le site de l'Ambassade de France http://www.ambafrance-es.org/-FiscalitePatrimoine, de se renseigner auprès des autorités

compétentes, à savoir *la Agencia de Administracion Tributaria* (fisc espagnol), ou de faire appel à un professionnel. La liste des professionnels conseillés par l'Ambassade de France est disponible ici :

www.ambafrance-es.org/Fiscalite-liste-de-professionnels

Délégation des impôts à Barcelone : Plaza Doctor Letamendi, 13-23. Téléphone d'assistance de l'*Agencia tributaria* : 901 200 345



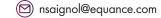
# C'EST EN INVESTISSANT AUJOURD'HUI QUE L'ON PRÉPARE LE MONDE DE DEMAIN

Nous accompagnons chaque année des milliers de Français expatriés dans la gestion de leur patrimoine

# Besoin d'un conseil ?

Contactez notre interlocuteur sur place, Nicolas Saignol

+34 646 056 436





EQUANCE Sociée por Adons Simplifiée au capital de 1000 000 € RCS Mongelier 481 936 425. Siège social 1862 25 Parc Club du Millendire 10025 ner Heint Becqueet C 49921 - 154761 MONTPEUIRE CEDEX 2. Acquall Edighor, inquier 433 (0)4 67 76 0 542. Talécopie + 933 (0)4 67 76 58 53 7°. Courtiel : controllétequance.com - Sire internet : www.sequance.com - International è l'ORIAS sou la rivor 07004820 (www.oriast.i) en qualité de Conseille rein Insentissements. Franciers (PT) defient de la Climative National des Conseille ma Cestion de partinonie (PTC) eff.) association professionnelle agréée par l'Autorité de National franciers (MM) - Autorités de Courtier ou (COA) et Courtier ou (



### Contigo France

Agence francophone en Espagne Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale Dès votre arrivée en Espagne vous devrez ouvrir un compte bancaire pour réaliser vos premières formalités, pouvoir domicilier vos règlements et encaisser vos salaires ou paiements.



# Quels sont les documents nécessaires pour ouvrir un compte ?

- Votre pièce d'identité.
- Votre NIE.
- Un justificatif de revenu (fiche de salaire ou dernier avis d'imposition).
- Un justificatif de domicile.

### Résidence fiscale en Espagne ou en France ?

Notion de résidence fiscale : dans la majorité des cas, les Français en Espagne sont résident fiscal espagnol car leur domicile principal et leur centre d'activité sont en Espagne, mais il existe des exceptions (comme les fonctionnaires d'État français ou les militaires) pour lesquelles la banque devra vous ouvrir un compte de non résident fiscal espagnol.

# Quels sont les coûts de l'ouverture d'un compte bancaire ?

Les coûts peuvent être très différents d'une banque à l'autre, d'où la nécessité de bien se renseigner sur les frais appliqués pour les opérations courantes, les différentes commissions et les frais de tenue de compte.

### Les particularités du système bancaire espagnol

- Les banques ouvrent généralement au public de 8h30 à 14h30 du lundi au vendredi.
- Il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous à l'avance avec un conseiller.
- Les chèques ne sont pas utilisés en Espagne par les particuliers dans la vie courante.
- Les retraits d'espèces sont payants si vous faites un retrait dans un distributeur appartenant à un réseau différent de celui de votre banque.

### Contigo France: un service de bancassurance en français pour accompagner les nouveaux arrivants en Espagne.

Ce n'est un secret pour personne que les Français ont un faible pour l'Espagne ; ils se sentent particulièrement attirés par la bonté de son climat, ses plages et sa culture. Il n'est donc pas surprenant que de nombreux Français décident d'investir ou de s'établir dans ce pays, afin de s'épanouir professionnellement ou au moment de prendre leur retraite.

Autrefois, le profil du francophone s'installant en Espagne correspondait essentiellement à un travailleur expatrié d'une grande entreprise, association, ONG ou de l'administration française, qui le prenaient en charge



ou s'occupaient de ses démarches et frais. Actuellement, l'expatrié « type » est également un entrepreneur indépendant, ou un employé avec un contrat local, qui travaille pour des entreprises et des entités locales et qui, au moment de s'établir en Espagne, doit s'occuper lui-même de toutes les démarches et gestions. Certains Français préfèrent conserver leur résidence en France, tout en investissant dans une résidence secondaire en Espagne. À l'heure d'effectuer une gestion, la plupart des investisseurs ou des nouveaux arrivants en Espagne doivent faire face à l'obstacle de la langue et à celui d'avoir à se mouvoir dans un environnement culturel, juridique, et avec des habitudes de consommation différentes de celles qu'ils connaissent.

Depuis presque 30 ans, Contigo France, agence du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale, offre des services et une assistance en français, en matière bancaire et d'assurances, en jouant un rôle important d'accompagnement pendant les démarches administratives les plus habituelles et en répondant aux doutes des familles qui s'établissent en Espagne ou qui souhaitent y acheter une résidence secondaire. Des doutes tels que comment obtenir la carte de résidence, comment s'inscrire à la Sécurité sociale, savoir s'il est possible de circuler en voiture avec un permis de conduire français ou une assurance française, etc.

Scannez pour plus d'informations.

# Tomamos **impulso**

TARGOBANK | AGRUPACIÓ | ATLANTE

### Contigo France

Agence francophone en Espagne Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale

De nombreux francophones apprécient le fait de se sentir accompagnés par les professionnels de Contigo France dans leur langue maternelle et, également, de pouvoir disposer, dans une seule agence, d'une équipe spécialisée et expérimentée dans leurs différents problèmes. L'agence offre des produits bancaires et d'assurances, ce qui garantit une protection complète : crédits immobiliers, assurances habitation, auto, santé ou décès, entre autres. En outre, Contigo France dispose de partenaires francophones spécialisés.

# **Entreprendre**

Pour créer votre entreprise en Espagne, vous pouvez opter pour deux formules différentes :

- **1- Créer une SL** (*Sociedad Limitada*) : la formule est semblable à la SARL ou EURL en France, avec un capital minimum de 3.000 euros qui doit être libéré dans son intégralité à la création de l'entreprise.
- **2- Se déclarer comme travailleur indépendant** (*autónomo*). Tandis que l'auto-entreprise engage la responsabilité illimitée de l'entrepreneur, la SL implique quant à elle de payer l'impôt sur les sociétés.

### Pour créer une SL

- 1) Il faut d'abord inscrire la dénomination sociale de l'entreprise au registre du commerce et des sociétés, le *Registro Mercantil*.
- Se rendre sur la page http://www.rmc.es/Deno\_solicitud.aspx et cliquer sur "Solicitar certificado".
- 2) Une fois le nom enregistré, prendre rendez-vous à la banque pour ouvrir un compte bancaire.
- 3) Créer les statuts de l'entreprise (il est conseillé de faire appel à un expert ou "gestor").
- 4) Réaliser l'écriture de constitution devant notaire. Vous devrez fournir le Certificat obtenu à l'enregistrement du nom au *Registro Mercantil*, les statuts que vous aurez créés, ainsi qu'un certificat bancaire prouvant le dépôt du capital social.
- 5) Demander un CIF (numéro d'indentification) temporaire.
- Remplir le formulaire "modelo 036" à télécharger sur le site de l'administration fiscale https://www.hacienda.gob.es
- Se rendre à l'agence des impôts (AEAT) de votre commune pour finaliser le processus, muni du modèle 036, de l'écriture de constitution de l'entreprise et des papiers d'identité de l'entrepreneur.
- 6) Payer l'impôt correspondant pour enregistrer l'entreprise.
- Remplir le modèle 600 https://www.agenciatributaria.es/static\_files/Sede/Procedimiento\_ayuda/GC12/600/mod600e.pdf et se rendre dans une agence AEAT pour payer l'impôt et finaliser le processus.
- 7) Enregistrer l'entreprise à l'IAE (Impuesto de Actividades Económicas).
- Remplir le formulaire "modelo 848" https://www.agenciatributaria.es/static\_files/Sede/Procedimiento\_ayuda/G323/848.pdf
- Se rendre dans une agence AEAT de votre province pour enregistrer l'entreprise, avec le modèle 848 rempli et le CIF.
- 8) Prendre rendez-vous pour enregistrer l'entreprise auprès du registre du commerce dont vous dépendez (*Registro provincial*) avec le CIF, l'écriture d'enregistrement et les justificatifs de dépôt du capital et de paiement de l'impôt.

### Pour se déclarer travailleur indépendant

- 1) Déclarez votre activité auprès de la Agencia Tributaria de votre province
- Remplir le formulaire 036 obligatoire à obtenir sur https://www.hacienda.gob.es
- Se rendre à l'agence AEAT de votre province afin de poursuivre le processus muni du formulaire 036 dûment rempli ainsi que des documents d'identité et de votre NIE.
- 2) S'inscrire au régime spécial de Sécurité sociale des auto-entrepreneurs (*Regimen Especial Trabajadores Autonomos*).
- Remplir le formulaire TA0521 obligatoire pour cette demande à la Sécurité sociale https://www.seg-social.es/wps/wcm/connect/wss/da566d03-f195-4838-b151-391aa0dbcf50/TA\_0521\_1+Simplificada+%28V9%29.pdf?MOD=AJPERES&CVID=
- Se rendre à l'agence de *Seguridad social* de votre province avec le formulaire TA521 dûment rempli ainsi que vos documents d'identité et votre NIE.

# Recherche d'emploi

Pour débuter votre recherche d'emploi près de Barcelone, vous pouvez consulter les offres postées sur les principaux sites spécialisés en Espagne : www.opcionempleo.com ; www.monster.es ; www.indeed.com ; www.infojobs.net ; www.hacesfalta.org ; www.bolsadetrabajo.com ; www.tecnoempleo.com ; www.trabajos.com ; www.trabajos.com ; www.trabajos.com ; www.iobtoday.com ; www.vibbo.com

### S'inscrire à l'agence pour l'emploi

Le ressortissant d'un pays membre de l'UE peut s'inscrire en Espagne auprès de l'agence SEPE (*Servicio Público de Empleo Estatal*) pour bénéficier des allocations chômage. Il faut avoir travaillé et avoir cotisé à la Sécurité sociale pendant au moins un an en Espagne, durant les six dernières années, pour prétendre à ces droits. Vous devez prendre un rdv au préalable sur le site http://sede.sepe.gob.es, en cliquant sur "*Personas*" puis sur "*protección por desempleo*".

**Documents à apporter :** pièce d'identité, NIE, carte de sécurité sociale, contrats de travail et fiches de paye correspondantes. Prévoir aussi des copies de vos diplômes et formations effectuées, accompagnées de votre C.V.



### Percevoir ses allocations chômage françaises à Barcelone

Il est possible pour une personne de nationalité française, ayant perdu son emploi en France, de venir en Espagne et de continuer à percevoir ses allocations chômage françaises, tout en recherchant du travail en Espagne. Pour cela, il faut demander le formulaire U2 à

l'administration en France. Une fois en Espagne, vous devrez vous inscrire auprès du bureau pour l'emploi local (dans les 7 jours suivant la date à laquelle vous avez cessé d'être disponible pour les services pour l'emploi français) en présentant ce formulaire de demande de transfert des prestations chômage.



### Les aides

Le réseau européen EURES fournit des conseils et des informations sur le marché du travail et sur les conditions de vie locales dans les pays où les agences du réseau se situent. https://ec.europa.eu/eures/public/index\_fr

**L'association Emploi Espagne** dispose d'un service d'aide à la recherche d'emploi avec un accompagnement personnalisé et un programme de mentoring avec des expatriés qui ont développé leur carrière.

Plus d'infos sur : http://www.emploi-espagne.org.

La Chambre de commerce française de Barcelone possède un service "sélection de personnel" qui recherche des professionnels adaptés aux besoins des entreprises du réseau : http://www.camarafrancesa.es



# Retraite

La convention fiscale franco-espagnole du 10/10/1995 a notamment pour objet de répartir les règles de compétence fiscale entre la France et l'Espagne. En ce qui concerne les modalités d'imposition des pensions de retraite, les articles 18 et 19 doivent être consultés.

En rèale générale, les pensions publiques sont imposées exclusivement à la source, lorsque le bénéficiaire des revenus a la nationalité de l'État qui les verse. Les pensions privées relèvent en revanche de la règle de l'imposition exclusive dans l'État de résidence, conformément à l'article 18 de la convention. En cas de doute sur la nature de la pension (publique ou privée) de source française, il est recommandé d'interroger la trésorerie des non-résidents en France en indiquant le nom des organismes payeurs.

# Contact: sip.nonresidents@dgfip.finances.gouv.fr

Un espace dédié sur le site impôts.gouv.fr (onglet International) répond, sous la forme de questions-réponses, aux principales interrogations sur ce sujet.

### Si vous n'avez travaillé qu'en France

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse vous versera votre retraite en Espagne. Vous devez impérativement signaler votre installation à l'étranger à la CNAV ainsi qu'aux caisses complémentaires. Une fois en Espagne, vous recevrez régulièrement un "justificatif d'existence" ou "certificat de vie", même si l'échange de fichiers d'état civil entre Etats devrait bientôt sonner le glas de ce document. En attendant, vous devrez faire compléter le document par les autorités espagnoles et le renvoyer à la CNAV afin de maintenir le paiement de votre retraite.

### Si vous n'avez travaillé qu'en Espagne

Si vous avez exercé votre activité professionnelle uniquement en Espagne, vous êtes soumis au régime de retraites espagnol. Vous devez remplir le formulaire de demande et le déposer au bureau de Sécurité sociale de votre province. La liste des bureaux est consultable ici : http://www.seq-social.es/Internet\_1/Oficinas/index.htm

**Attention**, les conditions d'accès à la retraite sont différentes en Espagne:

À partir de 2022, il est possible d'accéder à 100% de la pension de retraite en Espagne à l'âge de 65 ans si l'on a cotisé 37 années et six mois minimum (ou plus); ou bien, si l'on a cotisé moins de 37 ans et six mois, il faut attendre 66 ans et 2 mois. Le gouvernement espagnol vise un changement des conditions d'accès à la retraite pour l'année 2027 : il faudra alors avoir atteint 67 ans et avoir cotisé au mois 38 ans. Cette transition s'applique de manière progressive.

### Si vous avez travaillé en France et en Espagne

Si vous avez exercé une activité professionnelle dans les deux pays, chaque pays vous versera la part de pension de retraite correspondant à la période travaillée sur le territoire national. Chacune des pensions est versée lorsque l'âge minimal fixé par la législation du pays concerné est atteint. Vous pouvez donc liquider votre retraite française avant de liquider votre retraite espagnole à 65 ans. Vous pouvez également opter pour attendre l'âge minimal légal en Espagne pour faire valoir vos droits dans les deux caisses de retraite. Vous devrez présenter vos demandes aux différentes caisses nationales auprès desquelles vous avez cotisé vos trimestres, en suivant les démarches citées ci-dessus

# Décès en Espagne

La mort d'un parent ou d'un proche est toujours un événement difficile à surmonter, d'autant plus lorsqu'elle survient à l'étranger et qu'à la distance s'ajoutent les formalités supplémentaires complexes à accomplir. Les ambassades, les consulats à l'étranger, les organismes d'assistance et les compagnies d'assurance sont à vos cotés pour vous conseiller.



### Quand un parent ou un proche décède à l'étranger

Si vous vivez à l'étranger ou si vous y séjournez temporairement et qu'un membre de votre famille ou un proche décède, vous devez informer les autorités consulaires françaises du pays où a eu lieu le décès.

L'administration consulaire vous informera des démarches de rapatriement du défunt en France. Elle procèdera à la délivrance d'une autorisation de transport de corps ou de cendres permettant aux restes mortels de quitter légalement le pays et de rentrer en France.

### **En Espagne**

Comme en France, le décès doit être déclaré à l'état civil local en Espagne, dans les mêmes conditions que le décès d'un national espagnol.

Un acte de décès local sera alors établi. Les services consulaires français transcriront l'acte de décès espagnol dans le registre d'état civil français.

Vous obtiendrez de leur part des copies d'acte de décès certifiées conformes à l'original. Par la suite, vous pourrez vous procurer ce document au service central d'état civil français ou auprès du poste diplomatique et consulaire.

L'établissement de l'acte de décès français n'est pas obligatoire, mais il est utile pour un certain nombre de démarches administratives en France (successions, pension de retraite ou salaires, emprunt...).

Pour en savoir plus sur ce sujet : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/assistance-aux-francais/deces-a-l-etranger/

Le Consulat Général de France à Madrid étant compétent pour toute l'Espagne en matière d'Etat civil, c'est vers lui qu'il faudra se diriger. Vous pouvez le contacter aux coordonnées suivantes : Tél. 91 700 78 00 www.consulfrance-madrid.org



# Santé

**Avertissement :** les médecins listés dans cette rubrique sont tous rattachés à la médecine privée. Leurs prestations sont payantes. Pour un accès aux soins sans frais, passez par les dispensaires du service public.



### Joanna Bonnaud Chalom

Psychothérapeute francophone. Spécialisée dans l'accompagnement des adultes, des adolescents et des troubles borderline.

Carrer del Rossello, 186 - 08008 Barcelona. Tel: 657 341 502 - www.joannabonnaud.com

### Alejandro Mazarro

Chirurgien maxillo-facial - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Ariadna Grané

Médecin généraliste - 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Berta Furió

Dentiste - 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### **Cathy Morghese**

Nutritionniste - 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### **Eduardo Lehrer**

Otorhinolaryngologue - 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Elena Bensoussan

Dentiste - 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Jordi Mercé Klein

Cardiologue - 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### **Amir Safa**

Médecin généraliste - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Berta Esteban

Gynécologue - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### **Carlota Herrera**

Dentiste - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### **Claudia Wand**

Dentiste - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Elena Furió

Physiothérapeute - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

**Irène Clavijo** Médecin généraliste et ostéopathe - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Flor Gómez

Dentiste - 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr



### **Eugen International**

Eugen conçoit des offres d'assurance pour les expatriés et a créé la première assurance santé sans avance de frais, y compris pour les consultations

Plus d'information auprès de votre courtier spécialisé, sur notre site web **https://eugen-international.com** ou par téléphone au +33 469 982 878

# Santé

### Madeleine Smit

Orthodontiste - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Laura Garriga

Pédiatrie - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Cristina Gómez

Gynécologue - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Lloyd Nanhekhan

Chirurgien esthétique - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Victoria Sansalvador

Endodontiste - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

### Marie Borgne-Renié

Médecin généraliste - Tel. 932 52 97 29 https://online.turoparkclinics.com/fr

# Immobilier & installation



### Dr House Immo: Votre Spécialiste Immobilier

Dr House Immo España vous donne les informations clefs, les conseils, les contacts et un large choix pour acheter, louer ou vendre un logement, un restaurant, un hôtel, un local…en Espagne. Avec 3000 agences partenaires, Dr House Immo España vous offre un accompagnement immobilier à 360°.

www.drhouseimmo.es / info@drhouseimmo.es 00 34 692 73 44 13





Chaque expatrié est unique avec des besoins spécifiques. Avant même votre arrivée, nous identifierons vos besoins pour préparer votre installation : NIE, sécurité sociale, logement, écoles, banques... la liste est longue! Nous serons à vos côtés pour gagner en temps et sérénité!

Whatsapp: +34 628 511 482 - barbara@barcelona-expat-services.com www.barcelona-expat-services.com



### Withfor, l'agence immobilière éthique à Barcelone

Achetez, vendez ou louez votre bien à Barcelone avec Withfor, la première agence immobilière de luxe B Corp centrée sur l'éthique, la confiance, la transparence et la responsabilité sociale.

Julie Plottier • julie@withfor.com • Passatge de Marimon 24, 08021 Barcelone • +34 680 25 84 20 • +34 934 144 843 • www.withfor.com



# **Immobilier & installation**

### BARCELONA PROPERTIES

& REAL ESTATE SERVICES



Paseo de Gracia 52, Atico – 08007 Barcelona. Tel: + 34 93 272 58 73 - Fax: + 34 93 272 59 95 info@barcelona-properties.com

www.barcelona-properties.com

L'équipe multilingue de Barcelona Properties & Real Estate Services réunit plus de 15 ans d'expérience sur le marché immobilier haut de gamme à Barcelone. Notre agence immobilière offre tous types de services adaptés à une clientèle internationale.

- Location, achat et vente de propriétés
- Supervision de travaux et rénovation
- Conseils juridiques et de financements

### **Contigo France**

La nouvelle agence en direct du Groupe Crédit Mutuel en Espagne Solutions bancaires et d'assurances pour toute la famille, en français

Tel. 93 496 47 34 infocontigofrance.es www.tomamosimpulso.com



### **INSTALLATION & VIE QUOTIDIENNE:**

- LOGEMENT achat et location
- · NIE Sécurité Sociale
- DÉMARCHES administratives étendues
- Aide au DÉMÉNAGEMENT
- Assistance personnelle & Entrepreneurs

Packs d'heures d'assistance Forfaits Relocation



### **OSEZ VOUS FAIRE AIDER!**

Tel.: + 34 618 848 877

audrey@expatconcierge.net - www.expatconcierge.net

VOTRE CONCIERGERIE EN ESPAGNE



# **Enfance**







Coccinelle est spécialiste du recrutement de Personnel de Maison. Nous sélectionnons et plaçons des professionnels expérimentés et compétents, tant pour l'entretien de la maison que pour la garde d'enfants. Nous travaillons sur mesure, avec pour objectif la satisfaction des attentes de chacune de nos familles.

**www.coccinelle-agency.com** - info@coccinelle-agency.com Tél.: (+34) 93 737 83 50

Crèche La Marelle C/ Mendez Nuñez 4, 08003 Barcelona. Tel. 930 07 12 95 lamarelle.bcn@gmail.com

Crèche multilingue My little Montessori C/ Asturies, 10 – B2, 08012 Barcelone. Tel 937.688.133

Mosaïk - Ateliers culturels en français. Tel. 681 23 27 28 www.mozaikcultural.com

**Crèche multilingue Peek A Boo** C/ Santaló 128-130, 08021 Barcelona. www.peekaboo-center.com

La langue de Molière - Association FLAM. Tel. 640 81 37 23 www.lalanguedemoliere.es

Ecole Moderato Montessori C/Lucà, 8. Barcelona. Tel. 930 250 827 www.moderato-montessori-bcn.es/fr

# Libellule

### Libellule and Co

### Crèche francophone 0-3 ans avec pédagogie active

Clémence Dias de Almeida Carrer Roger de Flor 98, Barcelone (Arc de Triomf, Tetuán) Tel. 605 597 600 - Mail : bonjour@libellule-and-co.es www.libellule-and-co.es - @libellule\_and\_co Inscriptions toute l'année - Visite sur rdv

### bons plans infos culture économie météo petites annonces cinéma

### l'actualité espagnole en français ?

le petit journal .com

Le média quotidien et gratuit des Français & francophones

de l'étranger! 4 éditions en Espagne : Madrid, Barcelone, Valence et Malaga-Andalousie.

### lepetitjournal.com, c'est...

- Les actus quotidiennes de l'Espagne et de la communauté française expatriée.
- Des événements communautaires et de networking.
- Des événements "sur mesure".
- Les ateliers de journalisme du Petitjournal.com.
- Les Trophées des Français de l'étranger.
- 🗾 @LPJ\_Espagne 📑 LPJ Espagne

# Conseil fiscal, juridique, patrimoine



# CRYSTAL FINANCE

Offre conseil patrimoniale et service de gestion privée internationale pour les Français résidents en Espagne et Portugal.

Avenida Diagonal, 580, 2° 2ª - 08021 Barcelona. +34 93 222 00 20 / iberia@crystal-finance.com

www.crystal-finance.com



### **M&B Abogados**

Le cabinet d'avocats qui fait le lien entre la France et l'Espagne dans tous les domaines du droit des affaires et du droit immobilier.

Madrid: Calle Alcalá, 85, 1° izq.

28009 Madrid.

**Barcelone :** Calle Balmes, 222, 4° 1a.

08006 Barcelona. Tél +34 937 37 94 04

www.mbavocats.eu www.mbabogados.eu





Nicolas SAIGNOL consultant indépendant, accompagne depuis plus de 10 ans les non-résidents français basés en Espagne dans la gestion de leur patrimoine.

Tél: +34 646 056 436 - email: nsaignol@eguance.com - www.eguance.com

# Coaching



### Stéphanie Toulemonde, coach certifiée.

Life coaching, Réorientation, Bilan de compétences.

Contact: +34 677 46 33 98 info@stephanietoulemonde.com - www.stephanietoulemonde.com Présentiel (quartier Gracia) et en ligne. En français, anglais et espagnol.

### Cécile Sigonney

Coach de santé, naturopathe et sophrologue - www.cecilesigonney.com

### My goal training

Coaching sportif www.mygoaltraining.com

### Vasis conseil

Cabinet de conseil RRHH www.vasis-conseil.com

### **Autenticoach Partners**

Coaching individuel, d'équipe et d'entreprise - www.autenticoach.com

### Valérie Dorgueilh Carreras

Coaching et Développement personnel www.crecer.mystrikingly.com

### **Pauline Pasquier**

Coaching de sommeil pour bébés & enfants - www.paulinesleepcoach.com

### Centro de Coaching Cristina Naughton

Coaching de cadres dirigeants et organisations - www.coaching-cccn.com

### **Annabel Lemétais**

consultation gratuite

julien@julienfortuitagency.com www.julienfortuitagency.com

Management du stress www.happydaystress.com





**€** ACCPH

# Gastronomie française

### Ma petite épicerie

Carrer de Cornet i Mas, 59. 08017 Barcelone. www.mapetiteepicerie.com

### **Maison Puyvalin**

Carrer de Trafalgar, 23. 08010 Barcelone. www.maisonpuyvalin.com

### La Quesera cheesebar

Plaça del Camp, 7. 08022 Barcelone. Facebook @LaQueseraBarcelona

### Fromagerie Can Luc

Carrer de Berga, 4. 08012 Barcelone. www.canluc.es

**Le pain d'Eric et Benjamin** Carrer del Consell de Cent, 348. 08009 Barcelone. www.lepainderic-benjamin.com

### **Ostras Gouthier**

Carrer Mañé i Flaquer, 8 - 08017 Barcelone. www.gouthier.es

### **Tarte & Quiche**

Carrer d'Aragó, 39. 08015 Barcelone. www.tartequiche.com

**Plaisirs Du Vin** Carretera Collblanc, 253 08906 L'Hospitalet de Llobregat. www.plaisirsduvinbcn.com

### La Fromagerie - La cava del formatge Mercat de San Gervasi p31-32. Facebook

@Lafromagerielacavadelformatge

### Boulangerie Pan a Mà

Carrer Casp, 39 - 08010 Barcelone. Instagram @pan\_a\_ma

# Bars & Restaurants français

### Caelis

Via Laietana, 49. 08003 Barcelone. www.caelis.com

### Le grand café rouge

Rambla de Prim, 6-8. 08019 Barcelone. www.goutrouge.com

### **Bar Leopoldo**

Carrer de Sant Rafael, 24. 08001 Barcelone. www.casaleopoldo.es

### Délices de France

Carrer de Muntaner, 443. 08021 Barcelone. www.lasdelicesdefrance.com

### Le P'ty Mon

Passatge Lluis Pellicer, 13. 08036 Barcelone. www.leptymon.com

### Belleville

Carrer Joncar, 17 - 08005 Barcelone. 935 17 07 09

### En Aparté

Carrer Lluis El Piadós, 2 - 08003 Barcelone. www.tras-paso.com

### **Monsieur Rouge**

Via Laietana, 49. 08003 Barcelone. www.goutrouge.com

### **Epicerie**

Carrer de Pau Claris, 145. 08009 Barcelone. www.epiceriebcn.com

### L'Entrecôte

Carrer de Pau Claris, 142. 08009 Barcelone. Facebook @Entrecote.Barcelona

### Le Standard

Carrer Topazi, 24 - 08012 Barcelone. www.elcasalcafe.com

### Les 3 pommes

Carrer d'Aragó, 150. 08011 Barcelone. www.les3pommes.com

### **Comptoir Français**

Carrer Sant Pau, 32 - 08870 Sitges Facebook @cmptfrsitges

### **Bistrot Bilou**

Carrer de Pau Claris, 85. 08010 Barcelone. www.biloubar.com

# Beauté, shopping



### L'Atelier du Sourcil

N°1 de la Beauté du Regard, prestations, maquillage.

www.atelierdusourcil.com https://booking.atelierdusourcil.com/ads-barcelone Carrer de Bonavista, 8 - 08012 Barcelona. +34 931 27 51 09 - Ouvert du lundi au samedi.

### L'Occitane en Provence

Calle Rambla Cataluña, 61 Bjs. 08007 Barcelone - www.loccitane.com

### **Yves Saint Laurent**

Passeig de Gràcia, 102. 08008 Barcelone - www.ysl.com

### Chanel

Passeig de Gràcia, 70. 08007 Barcelone. www.chanel.com

### Longchamp

Passeig de Gràcia, 86. 08008 Barcelone. www.longchamp.com

### **ERES**

Carrer de Provença, 292. 08008 Barcelone. www.eresparis.com

### Lacoste

C.C. El Triangle - C/ Pelayo, 13. 08001 Barcelone. www.lacoste.es

### **Comptoir des Cotonniers**

C/ Consell de Cent, 302. 08007 Barcelone. www.comptoirdescotonniers.es

### Le coq sportif

Carrer dels Boters, 6. 08002 Barcelone. www.lecogsportif.com

### **IKKS Women et Junior**

Passeig de Gràcia, 42 - 08007 Barcelone. www.ikks.com

### **Jacadi Paris**

Rambla de Catalunya, 79. 08007 Barcelone - www.jacadi.es

### **Yves Rocher**

Rambla de Catalunya, 92 08008 Barcelone - www.yves-rocher.es

### Sephora

C.C. El Triangle - Calle Pelayo, 13. 08001 Barcelone. www.sephora.es

### Cartier

Passeig de Gràcia, 82. 08008 Barcelone. www.cartier.es

### **Louis Vuitton**

Passeig de Gràcia, 80. 08008 Barcelone. www.louisvuitton.com

### **Etam**

C.C. L'Illa Diagonal - Avinguda Diagonal, 557. 08029 Barcelone. www.etam.es

### Zadig & Voltaire

Passeig de Gràcia, 73. 08008 Barcelone. www.zadig-et-voltaire.com

### Maje

Rambla de Catalunya, 120. 08008 Barcelone. www.maje.com

### Okaïdi

Carrer Gran de Gràcia, 53. 08012 Barcelone - www.okaidi.com

Madame Melon Baixada de viladecols, 4 - 08002 Barcelone.

**Orchestra** Avinguda de Catalunya, 20. 08290 Cerdanyola del Vallès. www.orchestra.com



# Cinémas V.O.

### Filmoteca de Catalunya

Plaça de Salvador Seguí, 1. 08001 Barcelone. www.filmoteca.cat

### Cines Verdi

Carrer de Verdi, 32. 08012 Barcelone. www.cines-verdi.com

### Cines Yelmo Comedia

Carrer de Villarroel, 102. 08011 Barcelone. www.meliescinemes.com

### Institut français de Barcelone

Pg. de Gracia 13. 08007 Barcelone. www.yelmocines.es

### Renoir Floridablanca

C/ Floridablanca, 135. 08011 Barcelone. www.cinesrenoir.com

### **Cinemes Girona**

Carrer de Girona, 175. 08037 Barcelone. www.cinemesgirona.cat

### Cines Yelmo Icaria

Calle Salvador Espriu, 61. 08005 Barcelone. www.yelmocines.es

### Cinema Maldà

Les Galeries Maldà, Carrer del Pi, 5. 08002 Barcelone. www.cinemamalda.com

# Librairies

### Librairie Re-Read

Gran Via de les Corts Catalanes, 564. 08011 Barcelone - www.re-read.com

### Librairie pour enfants Abracadabra

C/ Gral. Álvarez de Castro, 5. 08003 Barcelone. www.abracadabrallibres.com



# librairie française de Barcelone

Librairie Jaimes: c/ València 318, 08009 Barcelone. Tel: +34 93 215 36 13 info@jaimes.cat









- Livres français, toutes les nouveautés, livres pour enfants, matériel scolaire...
- Vente par internet, livraison à domicile...
- La référence en littérature française à Barcelone.
- Activités culturelles pour enfants et adultes.

Retrouvez-nous sur www.jaimes.cat ou à la librairie

# **Entreprendre**



# La Peña Business Club

La Peña est un écosystème d'Entrepreneurs francophones présent à Barcelone, Madrid, Valence, Majorque, Lisbonne, mais aussi dans 10 villes de Frances avec les Forces Françaises de l'Industrie.

Paseo de Gracia 61, 3º 1ª - 08007 Barcelona. emmanuel@lpbc.club www.lpbc.club

### **Barcelona Activa**

Llacuna, 162-164. 08018 Barcelona. www.barcelonactiva.cat

### Association Progès du Management

claudia.loustaunau@gmail.com www.apm.fr

### Netmentora en Catalunya

Gran Vía de les Corts Catalanes, 672. www.netmentora.org

### Le club des entrepreneuses

Entrepreneuriat au féminin www.entrepreneusesespagne.com





### **Hub French Tech Barcelona**

Label couvrant l'écosystème des startups françaises, réseau international

contact@frenchtechbarcelona.com www.frenchtechbarcelona.com

Rejoignez notre club d'affaires

et boostez votre réseau!



**Corporates** 

**Startups** 



PME

info@camarafrancesa.es



**Entrepreneurs** 



# Organismes français

### Le Consulat Général de France à Madrid

étant compétent pour toute l'Espagne en matière d'Etat civil, c'est vers lui qu'il faudra se diriger. Vous pouvez le contacter aux coordonnées suivantes : Tél. 91 700 78 00 www.consulfrance-madrid.org

### **Business France**

Opérateur public national au service de l'internationalisation de l'économie française. C/ Comte d'Urgell, 240 - 8° D. 08036 Barcelona.

Tel.: 93 552 62 90 - Fax: +34 93 552 62 82 espagne@businessfrance.fr

### Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Barcelone

Passeig de Gràcia, 2. 08007 Barcelone. Tél. 93 270 24 50 info@camarafrancesa.es www.camarafrancesa.es

### **Campus France**

L'agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger. Tel.: 935 677 798 barcelona@campusfrance.org

### Institut français d'Espagne

Carrer Moia, 8. 08006 Barcelona Tél. 935 67 77 77 www.institutfrancais.es

### Alliance française

Carrer de Sant Joan, 35. 08202 Sabadell Tél. 937 26 96 44 - www.afsabadell.org Carrer de Corró, 22. 08401 Granollers Tél. 938 79 69 37 https://afcatalunya.com/

### Société Générale Française de Bienfaisance de Barcelone

C/ Lincoln, 55. Bajos. 08006 Barcelona Tél. 932 32 01 04 www.bienfaisance.es - bcn@bienfaisance.es

### Barcelone Accueil - Cercle des Français

Permanences les mardis, mercredis et jeudis de 11h à 13h. Edificio Institut Français. C/ Moià, 8. 3ème étage. Salle 303 08006 Barcelona - Tél. 93 200 41 85 www.barcelone-accueil.com

### Castelldefels - Castelaccueil

CAFC Culture et Accueil Francophone de Castelldefels. Permanence les mardis de 9h à 11h au café El Jardinet de la Pava. Cami de la Pava 5, Gava. Tél. 659 882 596 https://castellaccueil.wixsite.com/cafc

### Association démocratique des Français à l'étranger – ADFE

francais.du.monde.adfe.bcn@gmail.com

### Union des Français de l'Etranger - UFE www.ufe-espagne.com

http://catalogne.ufe.org/

### Association des anciens élèves d'écoles de commerce françaises présents en Catalogne

Tel. 93 270 24 50 anciens@camarafrancesa.es

### Association des anciens élèves du Lycée français de Barcelone

info@anticslfb.org http://www.anticslfb.org

### Association des professeurs de français en Catalogne

https://apfcat.wixsite.com/apfc

### Paroisse Francophone Notre Dame de Lourdes de Barcelone

Carrer Angli, 15. 08017 Barcelone. Tel. 93 203 87 66

### Conseillers des Français de l'étranger à Barcelone :

### Pascal Bourbon: pascal.bourbon@iese.net

Baudouin de Marcellus : b.de-marcellus@conseiller-fde.fr

### Renaud Le Berre:

reneber2003@yahoo.fr

### Philippe Ogonowski:

philippeogonowski@gmail.com

### Ana Saint-Dizier:

ana.saintdizier.cfe.circobcn@gmail.com

### lepetitjournal.com Nous lire:

www.lepetitjournal.com/madrid www.lepetitiournal.com/barcelone www.lepetitjournal.com/valence www.lepetitjournal.com/andalousie

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

### Facebook:

http://www.facebook.com/LPJEspagne http://www.facebook.com/LPJValence https://www.facebook.com/Lepetitjournalcom-Andalousie

Twitter @LPJ\_Espagne

### Nous contacter:

vincent.garnier@lepetitjournal.com Tél. +34 653 98 75 28

# LEPETITJOURNAL.COM



# Peu importe la ville, s'informer est capital.

Découvez l'actualité de votre pays, en français.





# CRYSTAL FINANCE

# Mettez votre patrimoine au service de vos projets

Leader du conseil patrimonial international Clientèle privée & non-résidente





# CRYSTAL FINANCE IBERIA

Avenida Diagonal, 580, 2º 2ª - 08021 Barcelona - +34 93 222 00 20 Calle Serrano, 110, 1ª planta - 28006 Madrid - +34 91 080 07 20 iberia@crystal-finance.com





